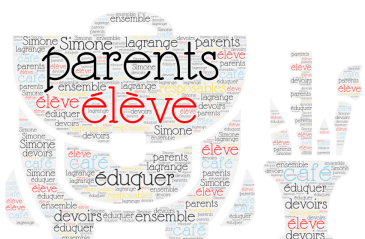


<https://college-simone-lagrange.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article491>

CAMPAGNE DE BOURSES

2023.2024

- Espace parents - Bourses -



Date de mise en ligne : samedi 9 septembre 2023

Copyright © Collège Simone Lagrange - Tous droits réservés

CAMPAGNE DE BOURSES 2023.2024



La campagne de bourses est ouverte du 01/09 au 19/10/2023 (date limite pour déposer votre demande).

2 possibilités pour faire votre demande :

- * Activer votre compte Educonnect PARENTS et faites votre demande en ligne. Si vous donnez votre consentement, cette demande sera reconduite automatiquement durant toute la scolarité de votre enfant au collège.

Le collège se tient à votre disposition les mardi, jeudi et vendredi pour vous aider dans votre démarche. Sans RDV, présentez-vous (au secrétariat ou à l'intendance) avec vos identifiants educonnect et votre avis d'imposition (et celui de votre conjoint en cas de concubinage) pour que nous fassions avec vous la demande de bourses.

- * Faites une demande papier. Le dossier est en pièce jointe et est également disponible à l'accueil du collège ou téléchargeable sur le site internet du collège. Il doit être déposé au collège accompagné de votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 et le cas échéant celui de votre conjoint(e). Cette demande sera à renouveler tous les ans.

Informations complémentaires :

Si vous aviez fait une demande internet avec reconduction pour un enfant scolarisé au collège et que vous avez un nouvel enfant rentrant au collège cette année, il faut faire une demande pour le nouveau collégien. La reconduction n'inclue pas le nouvel élève.

La notification de bourse sera envoyée par mail. Charge à vous de conserver ce document. Il vous sera demandé par les TCL si vous souhaitez bénéficier du tarif boursier pour l'abonnement de votre enfant

Téléchargez la demande :

<https://college-simone-lagrange.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>